RASSEMBLEMENT UNITAIRE CONTRE LA « LOI DE SECURITE GLOBALE » SAMEDI 28 NOVEMBRE, 10 heures, place du Marché BRAUHAUBAN à TARBES.

Lois liberticides, violences d'État, chasse aux migrantEs : contre l'autoritarisme en marche, mobilisation générale !

La loi dite de « sécurité globale », votée ce mardi à l'Assemblée nationale dans le cadre d'une « procédure accélérée », constitue un pas supplémentaire dans le renforcement de l'arsenal sécuritaire du pouvoir. Une accélération du cours autoritaire de la Macronie, qui ne s'arrêtera que si nous l'arrêtons. Incapable de gérer la crise sanitaire et ses dramatiques conséquences sociales, le gouvernement entend opérer un tour de vis sécuritaire supplémentaire en s'en prenant une fois de plus violemment à nos droits et aux libertés, dont la liberté de la presse. Le projet de loi « séparatisme » (rebaptisé « consolidant les principes républicains ») et le déchaînement de violences policières contre les migrantEs participent de la même tendance : le renforcement du cours autoritaire-raciste de la Macronie, qui ne se contente pas d'emprunter sa rhétorique à l'extrême droite mais met en œuvre des pans entiers de sa politique. Police partout, images nulle part Symbole de cette volonté de museler toute potentielle contestation sociale, l'article 24 dont l'objectif est d'empêcher la diffusion d'images de policiers en exercice, et donc de violences policières. C'est notamment autour de cet article particulièrement scandaleux que la mobilisation a commencé à s'organiser, contraignant Gérald Darmanin à proposer des amendements, qui sont toutefois très loin de constituer un véritable recul du gouvernement. L'article 24, même légèrement modifié, est en effet toujours là, et il est en outre la partie émergée de l'iceberg ultra-sécuritaire et liberticide que représente la loi « sécurité globale ». Cette nouvelle loi sur la sécurité, qui viendrait s'ajouter à la trentaine déjà votées et mises en œuvre depuis 20 ans, a en effet pour objectif, en instrumentalisant lamentablement le contexte des récents assassinats de Nice et de Conflans, de restreindre encore un peu plus les libertés et de donner toujours plus de pouvoir aux forces de répression. Comme l'explique la Quadrature du Net, « l'article 21 autorisera la transmission en temps réel des vidéos enregistrées par les caméras individuelles de chaque brigade de police et de gendarmerie, ouvrant la voie à la vidéosurveillance automatisée et particulièrement à la reconnaissance faciale généralisée ». L'article 22, quant à lui, « autorisera la surveillance de masse de nos rues par drones, ce qui n'augmentera pas la protection de la population mais servira surtout à renforcer des stratégies violentes du

maintien de l’ordre, visant notamment à épuiser et dissuader les manifestants d’exercer leur liberté fondamentale d’exprimer leurs opinions politiques ». Contre-révolution préventive Un pouvoir qui assimile les manifestantEs à des terroristes, qui entend se donner les moyens « légaux » de contrôler, de dissuader voire d’empêcher toute expression d’une opposition populaire, c’est un pouvoir qui devient chaque jour de plus en plus autoritaire. Ce cours autoritaire ne vient pas de nulle part : la Macronie n’opère pas une simple « fuite en avant », mais a fait de l’ultra-répression un mode de gouvernance, qui vise à pallier son absence de légitimité et son incapacité à arracher un quelconque consentement à ses « réformes » par un recours de plus en plus étendu à la répression. La séquence actuelle pourrait même être qualifiée de « contre-révolution préventive » : la colère et la contestation sociale sont certes là, mais même les plus optimistes de notre camp social ne peuvent considérer que le niveau de mobilisation depuis la rentrée mettrait en péril le gouvernement. Il s’agit en revanche pour ce dernier d’anticiper les explosions sociales qui ne manqueront pas de survenir à court ou moyen terme, produites par la combinaison entre la crise sociale qui s’accélère, la colère populaire qui n’a pas disparu depuis le soulèvement des Gilets jaunes et l’incapacité structurelle du gouvernement a souder derrière lui un bloc social suffisamment étendu. Amplifier le rapport de forces Dans le contexte de l’état d’urgence sanitaire, le gouvernement espérait peut-être faire passer sa loi « sécurité globale » en douce, sans avoir à affronter de mobilisation. Ce n’est pas le cas, et nous pouvons nous en réjouir ! Il s’agit désormais d’amplifier ce rapport de forces, en exigeant le retrait total de la loi « sécurité globale » et en s’opposant, en outre, à toutes les attaques portées contre celles et ceux qui refusent de baisser les yeux face au pouvoir. Le projet de dissolution du Collectif contre l’islamophobie en France (CCIF) fait ainsi partie de la même politique, dont l’objectif est de faire taire toute critique de leur « ordre républicain ». Le projet de loi « séparatisme » (rebaptisé « consolidant les principes républicains »), qui arrivera sur la table du Conseil des ministres le 9 décembre, vise entre autres à généraliser la possibilité de ces dissolutions, porte ouverte à toutes les décisions administratives racistes et arbitraires. Au-delà, c’est de l’ensemble de la politique du gouvernement qu’il va falloir se débarrasser : le cours autoritaire du pouvoir est en effet, comme on l’a vu, le miroir de sa faillite dans la gestion de la crise sanitaire, qui lui fait redouter un incendie qu’il ne pourrait éteindre. L’heure est donc à la mobilisation générale face à un pouvoir qui est prêt à tout, y compris l’écrasement des droits démocratiques élémentaires, pour sauver un système aussi dangereux qu’à bout de souffle, accélérant le processus de fascisation des institutions bourgeoises. Il n’y a donc pas à tergiverser : nos libertés, nos droits, nos vies… pas leurs profits !

Le NPA65, Tarbes, le 26 novembre 2020.